

**Zeitschrift:** Ingénieurs et architectes suisses  
**Band:** 110 (1984)  
**Heft:** 6

## **Sonstiges**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 27.12.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

relle. Nous savons comment traiter Chambord ou la cathédrale gothique de Lausanne, mais nous ne savons pas comment aborder les cités ouvrières ou les immeubles bourgeois de la ceinture «fazyste» de Genève. Nous, les architectes «modernes», avec notre culture éclectique, nous ne pouvons pas situer la ligne de démarcation entre *conservable* et *modifiable*.

Il n'existe pas de théorie de la réhabilitation. La documentation scientifique conçue pour l'usage conservatoire préconisé n'existe pas non plus. Si on lit les textes consacrés à ce sujet soit par des organismes spécialisés, soit par des revues d'architecture ou les bulletins de sociétés dites de sauvegarde, on est stupéfait du mélange de lieux communs, des contradictions manifestées dans leur caractère désordonné et du faible degré de conceptualisation — en bref: de leur inefficacité.

Ces quelques objections, appuyées par deux exemples, dans la période de gestation au sein des pouvoirs publics de la «loi Blondel» susciteront peut-être une réflexion collective de la part de notre profession. L'architecte se situe en première ligne de ceux qui devront la subir: il doit se prémunir contre d'éventuels désagréments et des déceptions.

Il ne faut pas qu'il devienne, pour contenter les caprices de certains milieux, un «archi-archéologue» ou un «archéo-

#### Bibliographie

- [1] ALDO ROSSI, *Architecture de la ville*, Marsilio Editore, Padoue, 1966; traduction française L'Esquerre, Paris, 1981.
- [2] ANDRÉ CORBOZ, *Vecchi edifici per nuove funzioni*, Lotus International 13, Milan, 1976.  
*Nous n'ignorons pas que la Cathédrale Saint-Pierre constitue un exemple par excellence, grâce à la succession des travaux d'agrandissement et de transformation. Nous avons préféré rester strictement dans le domaine des édifices civils conçus au XIX<sup>e</sup> siècle. Nous signalons l'étude d'André Corboz Un lieu pour un autre — Remarques sur une image ambiguë de Giovanni Salucci, dans Genova, tome XXIV, Genève, 1976. Cette étude traite précisément le problème de la forme du temple.*
- [3] CAMILLO SITTE, *L'art de bâtir les villes*, Vienne, 1889. Deuxième traduction française L'Esquerre, Paris, 1980.

- [4] FRANZ FÜEG, *Les bienfaits du temps pour l'architecture et le travail d'architecte*, Ingénieurs et architectes suisses, n° 19, Lausanne, 1983.
- [5] LOUIS BLONDEL, *Le Château de l'Île et son quartier*, Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie, Genève, 1912.  
Le développement urbain de Genève à travers les siècles, Cahiers de préhistoire et d'archéologie, Genève-Nyon, 1946.
- [6] JACQUES GUBLER, *Genève hydraulique, Nos monuments d'art et d'histoire XX-VII*, Genève, 1976.
- [7] SLOBODAN VASILJEVIC, *Détruire ou recycler — A propos d'une démolition aux Pâquis*, Ingénieurs et architectes suisses, n° 15-16, Lausanne, 1980.  
*Les Halles de l'Île — Plaidoyer pour une rénovation de la rénovation*, id. n° 4, Lausanne, 1982.  
*La règle et l'abus — Promenade critique sur le quai des Bergues à Genève*, ibid. n° 19, Lausanne, 1982.

architecte», ni l'acteur d'un théâtre Guignol derrière une «façade conservée» comme celle figurant en couverture d'IAS N° 21/83.

Malgré toute la bonne foi de l'instigateur de la loi, d'ailleurs un de nos collègues,

*l'interprétation* — donc la rédaction de son règlement d'application — ne saurait nous être indifférente.

A bon entendeur salut!

#### L'ARCHITECTURE À GENÈVE

La richesse des contributions reçues sur ce thème nous contraint à renvoyer à notre prochain numéro la parution de la deuxième partie de ce recueil, qui sera consacrée à la pratique de la réhabilitation urbaine en Genève. *Rédaction*

Adresse de l'auteur:  
Slobodan Vasiljević  
Architecte SIA  
Avenue Marc-Monnier 5  
1206 Genève

## Bibliographie

### Documentation suisse du bâtiment: extraits pour les maîtres d'ouvrage

La Documentation suisse du bâtiment, ouvrage de référence de base du professionnel, informe l'architecte, par le truchement de 39 classeurs de feuilles volantes, sur des produits et matériaux de construction ainsi que sur des bases d'étude. Ces informations bilingues (allemand/français) sont présentées sur des feuilles A4. Aujourd'hui, qu'il ait affaire à un bâtiment neuf ou à des rénovations, le maître d'ouvrage désire aussi pouvoir s'informer d'une manière plus approfondie sur certains produits. C'est la raison pour laquelle la Documentation suisse du bâtiment a décidé de publier des «extraits» pour les proposer à un plus large public. Les différents groupes de produits sont publiés avec des bases d'étude détaillées et parfois avec un aide-mémoire qui permet de faciliter grandement le dialogue entre le maître d'ouvrage et l'architecte. L'aide-mémoire tient compte des problèmes qui doivent être discutés et réglés avec le maître d'ouvrage pour un produit bien déterminé. Les décisions prises peuvent être marquées par une croix dans la rubrique correspondante, l'aide-mémoire servant ainsi simultanément de procès-verbal d'entretien entre le maître d'ouvrage et le planificateur.

Les extraits sont établis à la demande conformément aux désirs du maître d'ouvrage et correspondent toujours à la dernière actualité. Le maître d'ouvrage a le loisir de choisir parmi plus de 100 positions (d'«abris pour véhicules» à «volets à rouleau») pour commander les documents qui l'intéressent. Le prix des extraits varie d'environ Fr. 12.— à Fr. 20.—, en fonction de leur ampleur. (Renseignements et commandes par le service de renseignements de la Documentation suisse du bâtiment, Blauen, téléphone 061/89 41 41.)

### Essai pour une histoire du froid artificiel

par Roger Thévenot. — Un vol. 15 × 24 cm, 508 pages, relié toile. Edité par l'Institut international du froid, boulevard Malesherbe 177, F-75017, Paris, 1978.

*Si nous publions ici une notice concernant cet ouvrage paru il y a plus de cinq ans, c'est que nous y avons découvert une somme d'informations peu commune sur un sujet important, aussi bien sur le plan technique, commercial qu'industriel. A ce titre, sa lecture sera du plus grand profit pour l'ingénieur et l'architecte soucieux de connaître mieux un domaine qui les concerne souvent.* *Rédaction*

Il faudrait plusieurs pages pour résumer les multiples aspects de cette extraordinaire évocation du froid, naturel et artificiel. La plupart des problèmes que nous agissons depuis des années: éco-

nomie d'énergie, isolation thermique, énergie solaire, pompes à chaleur y sont exposés sous un éclairage différent, complémentaire et fort enrichissant.

Depuis fort longtemps, l'homme sait recueillir et conserver la glace naturelle. Avec le développement de l'agriculture et de l'élevage ce sont des quantités phénoménales qui sont concernées: 25 millions de tonnes de glace naturelle utilisés en 1890 aux Etats-Unis!

C'est en 1755 déjà que fut inventé le premier appareil produisant de la glace artificielle. Il ne faudra attendre qu'une centaine d'années pour disposer d'installations montées sur des bateaux et permettant de transporter de la viande d'Australie en Angleterre.

Les conséquences sociales et économiques en sont très importantes: la consommation annuelle de viande par habitant, en Angleterre, passe de 30 kg à 60 kg en 25 ans!

Dans tous les domaines de la science et de la technique, des progrès continus sont faits.

Les «thermodynamiciens du froid» nous donnent d'extraordinaires exemples de coopération entre pays. Le premier Congrès international du froid se tient à Paris en 1908. Ce sont plus de 4000 personnes provenant de 40 pays qui y participent!

A l'heure actuelle, pour ne pas parler de l'alimentation, il n'y a pas d'actualité commerciale ou industrielle qui ne soit concernée, à un titre ou à un autre, par le froid et ses applications.

En terminant citons simplement le chapitre consacré à la «climatisation des locaux», en espérant que ceux qui contribuent à proscrire cette technique (en évoquant quelques cas malheureux) prendront la peine de le lire et accepteront de nuancer leur jugement.

En résumé une lecture passionnante pour tous ceux qui sont concernés par les problèmes liés à l'énergie dans la vie quotidienne. O. B.

### La maison bourgeoise dans le canton de Vaud

Un volume in-4 de 162 pages et 220 planches, édition de luxe, tirage limité à 300 exemplaires, Editions Slatkine, 1211 Genève 3, Fr. 220.—.

Un ouvrage «classique», épuisé depuis des décennies, enfin réédité et qui permettra à nouveau à tous ceux que le patrimoine intéresse de posséder enfin ce merveilleux document que l'on ne trouvait plus que dans les bibliothèques publiques. Le texte de l'architecte Frédéric Gilliard décrit ces monuments avec de nombreux détails techniques et pittoresques, et l'illustration est un véritable régal pour les yeux. Rappelons que cet ouvrage a vu le jour sous le patronage de la SIA qui, de 1910 à 1937, a chargé une commission dite «de la maison bourgeoise» de présenter, canton par canton, l'inventaire exhaustif des monuments architecturaux de la Suisse.